

Province de Québec

9 mars 2011

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, mardi le 8 mars 2011 à 20h00.

Sont présents : Patrick Morin Patrique Côté
 Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 6 personnes sont présentes dans la salle.

Considérant la très mauvaise température du lundi 7 mars, la séance a dû être reportée au mardi 8 mars 2011.

Ouverture de la séance par la prière

2011-41 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2010 conformément à l'article 176.1 du Code municipal

Mme Isabelle Thériault, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice financier 2010.

2011-42 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté avec la modification suivante à la résolution # 2011-28 : de remettre le montant de subvention de l'URLS de 400\$ à Mme Jovette Taillefer qui devra remettre les preuves d'achat à la direction générale.

2011-43 Accepter les comptes du mois de février 2011

La liste des comptes du mois de février est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de février au montant de 77,448.71\$ et en autorise le paiement.

2011-44 Représentant de la municipalité - CRSBP

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de nommer M. Patrique Côté représentant de la municipalité de Saint-Valérien auprès du Centre Régional de Services aux Bibliothèques

Publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du CRSBP.

2011-45 Adoption du règlement # 2011-258 modifiant le règlement # 98-166 concernant les nuisances

Attendu que le conseil désire modifier le règlement # 98-166 concernant les nuisances;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance du 7 février 2011;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le règlement # 2011-258 est et soit adopté et que le conseil municipal statue par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 : Remplacer l'article 14 par le suivant:

Le fait de jeter, de souffler ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace, constitue une nuisance et est prohibé.

Article 2 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté ce 8^e jour de mars 2011.

Marie Paule Cimon, dir.gén.

Robert Savoie, maire

2011-46 Pro-maire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de nommer M. Patrick Morin pro-maire pour le prochain trimestre.

2011-47 Dépôt de la liste des arrérages de taxes pour vente à la MRC

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve la liste des arrérages de taxes telle que présentée et autorise la directrice générale à faire parvenir à la MRC les arrérages de 2 ans, soit 2009-2010.

Correspondance

2011-48 Semaine nationale de la santé mentale de 2011

Considérant que la Semaine nationale de santé mentale se déroule du 2 au 8 mai sous le thème « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes! »;

Considérant que la présente édition fête ses 60 ans d'existence;

Considérant que notre slogan invite la population à développer sa confiance en soi par son regard sur elle-même mais aussi par le regard des autres, ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel de chacun;

Considérant que les actions favorisant notre thème est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et entourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

Considérant que nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Valérien, et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de la 60^e semaine nationale de la santé mentale sous le thème « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes! ». Adoptée avec dispense de lecture.

2011-49 Reddition de compte MTQ et déclarations fiscales

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de donner le mandat d'effectuer la reddition de compte MTQ à 850\$ et les déclarations fiscales 2010 à 500\$ excluant les taxes à la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

2011-50 Maintien intégral du financement des programmes d'aménagement et son importance pour les propriétaires forestiers et pour le maintien de la viabilité des communautés forestières

Considérant que le secteur de la forêt et de l'industrie de l'aménagement forestier représente une part importante de l'activité économique régionale ;

Considérant qu'il s'agit du principal outil de développement, voire l'unique levier économique de plusieurs communautés rurales de la région, en terme d'emplois et de retombées économiques permettant d'assurer leur viabilité ;

Considérant que la forêt privée est la base d'une industrie de l'aménagement forestier qui génère des centaines d'emplois au sein des organismes et entreprises au service des propriétaires forestiers (syndicats de producteurs de bois, groupements forestiers, conseillers forestiers accrédités et entrepreneurs sylvicoles);

Considérant qu'à l'instar de l'ensemble des intervenants du secteur forestier, les propriétaires forestiers et les travailleurs concernés ont été durement affectés depuis le début de la crise forestière ;

Considérant que les propriétaires ont vu leur revenu fondre de près de 70% entre 2005 et 2009, ce qui représente un manque à gagner de 45 M\$;

Considérant que la situation financière de l'État québécois amènera celui-ci à faire des choix quant à ses priorités ;

Considérant le nouveau Régime forestier a placé les travailleurs forestiers au cœur de ses préoccupations ;

Considérant que les conditions des travailleurs forestiers seront affectées par une diminution du nombre de semaines travaillées, conséquence d'éventuelles coupures ;

Considérant qu'aucune reprise majeure n'est prévue pour l'année 2011 ;

Considérant les enjeux reliés à la viabilité des collectivités forestières et à l'avenir de l'industrie de l'aménagement forestier ;

Considérant qu'en 2006, 46% des municipalités dévitalisées répertoriées par le MAMROT sont situées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (70 municipalités sur un total de 152) ;

Considérant que le taux de chômage respectif de ces régions est de 10,3% et de 12,6% alors que la moyenne québécoise est de 7,8% (décembre 2010);

Considérant que 68 % des propriétaires forestiers du Bas-Saint-Laurent ont adhéré au programme d'aide à l'aménagement, ce qui est le plus haut taux régional au Québec ;

Considérant que les investissements sylvicoles passés ont été réalisés afin d'augmenter le capital forestier sur pied et qu'ils ne pourront pas livrer leur plein rendement sans la réalisation de travaux de suivi ;

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande à la ministre des Ressources naturelles et de la faune du Québec, madame Nathalie Normandeau, de;

- Maintenir pour 2011 les budgets d'aménagement forestier dédiés à la forêt privée du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2009 ;
- Déployer tous les efforts nécessaires afin de maintenir et améliorer le niveau de financement pour l'année 2012 et les suivantes ;

afin de;

- Soutenir les propriétaires et les travailleurs forestiers de l'est du Québec ;
- Assurer une occupation dynamique du territoire. Adoptée avec dispense de lecture.

2011-51

Demande d'ouverture de chemin non entretenu l'hiver

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accorder l'autorisation d'ouvrir une partie du chemin des Bois-Francis sur une distance d'environ 0,6 km à partir de la virée municipale jusqu'à son chalet et sa cabane à sucre à M. Gaston Bérubé, ainsi qu'à M. Gaétan Paulin, occasionnellement, sur une distance de 0.7 km à partir de la route Centrale jusqu'à sa résidence, ces parties de chemin devant être ouvertes à leurs frais, à la circulation automobile dans les deux sens, d'une façon sécuritaire, une preuve d'assurance responsabilité civile d'un million devant

être fournie. Les dispositions du règlement régissant les procédures d'ouverture seront appliquées et des constats d'infraction seront émis s'il y a contravention audit règlement.

2011-52 Protocole d'entente – politique familiale, démarche Municipalité amie des aînés

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Ministre de la Famille et la Ministre responsable des aînés à procéder au versement d'un montant forfaitaire de cinq mille deux cents dollars (5 200\$) au CAMF pour défrayer la totalité des frais liés au soutien technique conformément aux modalités de paiement décrites à l'article 3.2 du protocole d'entente.

2011-53 Autorisation d'achat – radios pour service incendie

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission de Électronique Mercier pour l'achat de radios, licences, fréquences simplex, installation, au montant de 6 722.52\$ et autorise Électronique Mercier Ltée à faire une demande de licence radio au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2011-54 Augmentation de la couverture dans le comté de Rimouski-Neigette – Témiscouata – les Basques du service de la téléphonie cellulaire

Considérant que la téléphonie cellulaire est de juridiction fédérale;

Considérant que l'accès aux services de la téléphonie cellulaire est un outil de travail essentiel pour le développement économique et social de notre territoire;

Considérant que le service de téléphonie cellulaire joue un rôle important pour aider à assurer la sécurité des citoyens;

Considérant qu'il est essentiel de pouvoir offrir en 2011, à l'ensemble de nos concitoyens du comté de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques un service de téléphonie cellulaire à un prix comparable à celui offert dans les centres urbains;

Considérant que le territoire du comté de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques a les mêmes besoins en téléphonie cellulaire que les autres régions du pays pour son développement;

Considérant qu'il y a présentement aucun programme à Industrie Canada afin d'encourager l'expansion du service de communication par cellulaire au plus grand nombre possible de ménages actuellement non desservis ou mal desservis ;

Considérant qu'Industrie Canada, en ce qui concerne l'implantation d'internet haute vitesse dans les régions éloignées ou rurales a mis sur pied le programme : Large bande Canada : Un milieu rural branché ;

Pour ces raisons, il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de demander au ministère d'Industrie Canada d'élaborer un programme gouvernemental qui vise à aider financièrement à l'implantation des infrastructures nécessaires, afin que les résidents des régions éloignées ou

rurales du comté puissent avoir accès au service de la téléphonie cellulaire.
Adoptée avec dispense de lecture.

2011-55 Paiement des intérêts – emprunt souffleur

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 1 221.03\$ pour les intérêts de l'emprunt souffleur dus le 1^{er} avril 2011.

2011-56 Rapport de la présidente d'élection

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement du personnel électoral obligatoire selon la Loi sur les élections et référendums au montant total de 2 811\$.

2011-57 Point d'eau route Centrale – Service incendie

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Marcel Michaud l'autorisation d'ouvrir un passage pour se rendre à son lac afin de permettre l'accès au point d'eau pour le service incendie.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h30 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Province de Québec

21 mars 2011

Rencontre des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, samedi le 19 mars 2011 à 14h00.

Sont présents :	Patrick Morin	Patrique Côté
	Jasmin Michaud	Jovette Taillefer
	Ghislain Blais	Jean-François Beaulieu

Les membres du conseil, étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation et M. le maire, Robert Savoie décrète une séance extraordinaire .

2011-58 Plan de développement durable – investissement

Considérant que le conseil municipal a mandaté, en décembre 2010, la Corporation de développement de Saint-Valérien pour élaborer un plan de développement d'une collectivité viable qui comprendra la vision et les objectifs de durabilité de la collectivité;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien investira 5 000\$ répartis sur deux années financières, soit 2011 et 2012, pour la réalisation de ce projet.

2011-59 Plan de développement durable – demande au Pacte rural CLD

Considérant que le conseil municipal a mandaté, en décembre 2010, la Corporation de développement de Saint-Valérien pour élaborer un plan de développement d'une collectivité viable qui comprendra la vision et les objectifs de durabilité de la collectivité;

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande au Pacte rural Projets concertés un soutien financier de 16 150\$, répartis sur deux années financières, soit 11 000\$ en 2011 et 5 150\$ en 2012.

2011-60 Demande de soutien financier – Fédération Canadienne des Municipalités

Considérant que le conseil municipal a mandaté, en décembre 2010, la Corporation de développement de Saint-Valérien pour élaborer un plan de développement d'une collectivité viable qui comprendra la vision et les objectifs de durabilité de la collectivité;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien s'engage à verser au projet d'élaboration d'un plan de développement d'une collectivité viable une contribution en argent de 21 150\$ ainsi qu'une contribution en nature (temps des employés municipaux) au projet de 4 700\$.

La présente résolution est conditionnelle à l'obtention du soutien du Pacte rural au montant de 16 150\$.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 14h40 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire